

interet des chapitres actes et contrats administratifs

Par Katharina, le 22/05/2008 à 11:31

Coucou,

Voilà je me demandais ce qu'il en était dans les autres facs : pour ma part en TD on a eu que des propositions de dissert quasiment sur les actes et les contrats administratifs, dois-je en conclure que si ça tombe à l'examen ce sera sous forme de dissert et que le commentaire d'arrêt portera + sur les services publics et la police administrative ?

Merci.

Par deydey, le 22/05/2008 à 16:32

I seule chse que je peux te dire, c'est que l'année dernière, au second semestre, les contrats administratifs et actes administratifs ne sont pas tombés (enfin si je me souviens bien), on a eu sur la police administrative. Mais cela peut être pas mal de jeter un coup d'oeil dessus!

Après, tu peux avoir des arrêts portant sur les contrats administratifs et des dissertations tombant sur la police administrative, servic epublic et tout le tintouin!

Je ne sais que te dire!

Par juliette, le 22/05/2008 à 17:19

Quelles différences d'une fac à l'autre.

nous la police on l'a fait au premier semestre.

Méfie toi kat', les chargés de td ne sont pas forcément au courant des sujets à l'avance donc le fait que tu n'aies eu que des dissertation n'est pas forcément un indice.

Par Katharina, le 22/05/2008 à 19:57

Je ne compte pas du tout zapper les chapitres je vous rassure je les ai déjà étudié, c'est plus

que je ne vois pas trop comment faire un commentaire d'arrêt dessus c'est quand même

vachement théorique Image not found or type unknown

Par juliette, le 22/05/2008 à 21:24

C'est vrai que c'est théorique.

Mais bon j'ai du faire un commentaire sur un arrêt sur les mesures d'ordre intéieure (dans le service pénitencier). Ce qe j'ai fait été assez théorique, mais comme j'ai toujours rattaché à l'arrêt c'est passé.

Par Lina, le 23/05/2008 à 21:30

Perso, ma prof ne propose pas de commentaire d'arrêt à proprement parler... Juste une dissert ou un sujet pratique avec des questions sur un texte (en général des questions visant à ce qu'on commente).

Dans ma fiche de TD en revanche, il y avait des arrêts et des dissertations proposés pour toutes les séances donc également pour les contrats et les actes...

Par Katharina, le 24/05/2008 à 09:38

Ben moi aussi sur les fiches de TD II y avait des arrêts mais pas à rédiger du coup je me dis qu'il risque d'y avoir un sujet de dissert sur les aqtes / K administratifs et un pratique sur le SP

ou la police administrative ce que je préfèrerais lmage not four Enfiny il un le faut pas jouer sur les prévisions en + à la colle on a déjà eut police administrative en commentaire à mon avis ça va

pas retomber .. Je vais aller à la BU voir ce qu'ils ont eu l'an passé Image not found or type unknown